

Annexe 7 : liste des travaux de balisage réalisés sur la durée de la convention de gestion (2012 à 2016) de la RNNGA

2012 à 2016 : pose et dépose annuelles des panneaux d'entrée de la Réserve naturelle et celui d'information de navigation du rapide de la « Dent noire » en bord de rivière,

2012 à 2016 : pose de panneaux mobiles règlementant l'escalade durant la période de reproduction des rapaces rupestres nicheurs en fonction de leur présence ou non (Aigle de Bonelli, Faucon pèlerin et Vautour percnoptère),

2012 : posepanneaux thématiques (patrimoine naturel et culturel): « Maladrerie des Templiers », « Bouscatiers, charbonniers », porte d'entrée sentier de randonnées, passages à gué, « Montagne de sable » et pelouses psammophiles », panneau d'information de navigation « rapide de la Dent noire »,

2013 – 2014 : remplacement de panneaux règlementaires RNNGA,

2013 : pose panneaux concernant l'information sur la présence des chauves-souris pour deux cavités des Gorges de l'Ardèche ainsi que 4 panneaux bivouacs sur les deux sites (Gaud et Gournier),

2014 et 2015: pose panneaux d'information-sécurité à l'attention des clients des bivouacs : plan d'évacuation (inondation et incendie), panneaux de passage à gué, banderoles et structures bois signalétique entrée de la réserve naturelle...

2015 et 2016 : pose de panneaux d'information sur les limites de la RNNGA (feuille A4 plastifié en interne) dans le cadre de coupes de bois en bordure de la réserve naturelle (information des propriétaires des parcelles forestières et les exploitants forestiers).

2016 : pose de 4 panneaux d'information sur les chauves-souris dans deux grottes de la RNNGA et deux du site classé du Pont d'Arc ;

2016 : pose de deux banderole d'information d'arrivée aux bivouacs (Gaud et Gournier)